



Édito

Par **David Gordon-Krief**, Président de l'UNAPL

Les chantiers de l'UNAPL

En tant que professionnels responsables au service des Français, nous avons tous l'ambition de favoriser le dynamisme de chacune des zones urbaines et rurales au sein desquelles nous sommes actifs depuis de nombreuses années et chacun d'entre nous, dans le cadre de son exercice professionnel, est concerné par les questions de société sur lesquelles nous sommes régulièrement consultés par les Français.

Que nous soyons issus des professions de la technique et du cadre de vie, de celles du droit ou de celles de la santé, nous avons vocation à être présent au côté des populations, mais également dans le champ du débat public, afin que nous puissions, en tant que corps intermédiaires, prescripteurs d'opinions, relayer à nos élus nos expériences et notamment « l'indice de confiance des Français ».

C'est avec une volonté bien affirmée de participer activement à la réforme que l'UNAPL a décidé de lancer ces prochains mois de grands débats, et notamment, le 11 mars prochain à Montpellier, le « Tour de France des Professions Libérales ». Les professionnels libéraux sont des acteurs incontestables du dynamisme des communes, véritables « entreprises durables » qui permettent de maintenir le lien social indispensable à la vitalité

des territoires. L'objectif de ce Tour de France est d'organiser dans différentes villes un échange constructif entre les professionnels libéraux et les responsables politiques sur certains sujets, tels que l'emploi, l'aménagement du territoire, la lutte contre la désertification, le dialogue social, les installations d'entreprises, etc. Comme je m'y étais engagé devant vous il y a un an désormais, les représentants des professions libérales, élus de l'UNAPL, viendront à votre rencontre pour vous solliciter sur les enjeux qui nous mobiliseront cette année, afin que nous puissions, tous ensemble, travailler sur les projets et contributions de nos professions.

Aussi, la prise en charge de la dépendance, dans chacun de ses aspects, touche particulièrement les professions libérales, aussi bien dans les services qu'elles rendent au quotidien à la population que dans leurs modes d'exercice, qu'ils soient du secteur de la santé, du droit, des techniques ou du cadre de vie. Pour ces raisons, l'UNAPL a lancé une commission spécialement dédiée aux questions de dépendance afin de débattre des principales contributions des professions libérales en matière de dépendance, et ainsi, proposer à la Ministre les propositions interprofessionnelles et transversales de notre secteur d'activité au mois de mai prochain.

Enfin, et nous le constatons de plus en plus, les professions libérales sont parmi les métiers où les femmes peuvent faire carrière de la même manière que les hommes. Ces professions leur permettent souvent de concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle sans que leurs perspectives d'évolution soient contrariées. Dans ces métiers, les femmes jouissent d'une liberté qu'elles n'ont assurément pas ailleurs. Malheureusement, quelques obstacles sociétaux demeurent. Par le lancement d'un groupe de réflexion le 8 mars prochain, à l'occasion de la journée de la femme, l'UNAPL souhaite mettre en avant la place des femmes dans les professions libérales, en identifiant tant les leviers de réussite que les obstacles auxquelles elles sont confrontées. En mutualisant leurs expériences, ces femmes échangeront afin de faire émerger de nouvelles idées sur leur place, leur avenir dans la société et l'intérêt de transposer ce modèle de réussite sociale dans les autres secteurs d'activités.

Tous ces événements s'inscrivent dans la volonté que nous avons de placer nos professions au cœur du débat, afin de partager notre vision de la société ainsi que les solutions que nous proposons de mettre en œuvre. Je sais à quel point chacun d'entre vous est concerné par ces réflexions, et ne doute pas de votre mobilisation à nos côtés, pour avancer sur ces enjeux fondamentaux.

L'Entreprise Libérale – Éditée par l'UNAPL (Union Nationale des Professions Libérales) ■■■ **Siège social** : 46, bd de la-Tour-Maubourg – 75343 Paris CEDEX 07 – Tél. : 01 44 11 31 50 – Fax : 01 44 11 31 51 – Email : info@unapl.fr ■■■ **Président et directeur de la publication** : David Gordon-Krief ■■■ **Président-directeur délégué** : Olivier Aynaud ■■■ **Service financier/Abonnements** : Christian Guichardon ■■■ **Comité de Rédaction** : Guy Robert, Régine Colas, Luc Fialletout ■■■ **Ont collaboré à ce numéro** : Dominique-Jean d'Auvergne, Olivier Aynaud, Régine Colas, Marion Depigny, Martine Gagne, Gérard Goupil, Étienne Lampert, Fabrice de Longevialle, Chirine Mercier, Romain Mifsud, Élise Nguyen, Dominique Picard, Sandra Viard ■■■ **Publicité/SEPP** : Régis Laurent, 7 rue du Général Clergerie – 75116 PARIS – Tél. : 01 47 27 50 05 ■■■ **Conception/Impression** : 36nco – Tél. : 01 49 10 50 00 – Email : info@36nco.com ■■■ **Abonnement** : 6 numéros 16 € N° ISSN : 1273-7933 – Commission paritaire : 0111G81043 – © photos de couverture : fotolia.

© UNAPL : Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon (art. 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 et art. 425 du Code pénal).